



Commune de **ST DIDIER D'AUSSIAT**
DEPARTEMENT DE L'AIN

**MODIFICATION N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**



Dossier pour **APPROBATION**

4a. Plan de zonage d'ensemble - 1/5000^e - Partie Ouest

PLU approuvé le 4 septembre 2008

Vu pour rester annexé à la délibération du 14 octobre 2021
Le Maire,

- ZONE UA** - Partie dense du bourg
- ZONE UB** - Zone urbaine constructible peu dense
- Secteur UBa** - Secteur de UB en zone d'assainissement autonome
- Secteur UBI** - Secteur de UB réservé aux activités de sports et de loisirs
- ZONE UX** - Zone urbaine destinée principalement à des activités
- ZONE 1AUa** - Zone à Urbaniser multifonctionnelle reprenant les caractéristiques de la zone UA
- ZONE 1AUb** - Zone à Urbaniser multifonctionnelle reprenant les caractéristiques de la zone UB
- ZONE 2AU** - Zone à Urbaniser non ouverte à l'urbanisation
- ZONE A** - Zone à protéger pour l'exploitation agricole
- Secteur As** - Secteur de A où les constructions sont interdites sauf pour les services publics et d'intérêt collectif
- Secteur Ax** - Secteur de A où sont aussi autorisées les constructions à destination d'industrie, entrepôt, bureau
- ZONE N** - Zone à protéger en raison de la qualité des sites et des milieux naturels

- Haies protégées au titre de l'article L151-19
- Espaces Boisés Classés
- Emplacement réservé au titre de la mixité sociale
- Emplacement réservé

CHANGEMENTS DE DESTINATION

3 D Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
(le 3 est le numéro de la fiche correspondante dans le cahier des changements de destination)